

LA PRÉSENTE MODIFICATION VISE À

Publier les réponses du Canada aux questions de l'industrie

REMARQUE : Les questions d'éclaircissement sont numérotées selon leur ordre d'arrivée à Services partagés Canada (SPC). Les questions et réponses ne seront pas nécessairement affichées dans l'ordre.

Question 5	S'il vous plaît confirmer que les critères O.1 à O.8 sont seulement prévu pour informer les soumissionnaires sur l'échelle de points qui sera appliquée dans l'évaluation des réponses des soumissionnaires aux critères obligatoires, et que le Canada ne s'attend pas à des réponses supplémentaires.
Réponse du Canada à la question 5	C'est bien ça, O.1 à O.8 décrivent comment les points seront répartis en fonction du document d'approche. Aucuns documents supplémentaires ne sont nécessaires. Seul le document sur l'approche sera évalué pour ces 8 critères.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.

=====

Voici un résumé des pièces jointes et des modifications publiées à ce jour relativement à la demande de soumissions :

Suivi du document	Distribution	Date	Description
Modification no 001	Achats et Ventes	10 déc 2013	Changement 001
Modification no 002	Achats et Ventes	7 jan 2014	La réponse du Canada à la question 1 ainsi que le changement 001 à la DP
Modification no 003	Achats et Ventes	27 Jan 2014	La réponse du Canada aux questions 2,3 et 4
Modification no 004	Achats et Ventes	Présent document	La réponse du Canada à la question 5